

Index AI : PRE01/469/2013
16 September 2013

L'homicide d'une policière chevronnée est un nouveau coup dur pour les droits des femmes en Afghanistan

L'homicide de l'une des policières les plus haut gradées d'Afghanistan est le dernier revers en date dans le cadre de la lutte pour les droits des femmes dans ce pays, a déclaré Amnesty International.

Le lieutenant Negar, 38 ans, est morte le matin du 16 septembre à l'hôpital, après que deux motards non identifiés lui aient tiré une balle dans le cou la veille, près du siège de la police de Lashkar Gah, la capitale de la province instable du Helmand. Elle s'était exprimée haut et fort en faveur de la protection des femmes qui s'élèvent contre le recours à la violence à l'égard des femmes, des jeunes filles et des fillettes.

D'autres femmes publiques – comme sa prédécesseure, une auteure indienne et deux représentantes du ministère de la Condition féminine – ont été tuées en Afghanistan au cours de l'année écoulée, et une députée a récemment été prise en otage par les talibans.

« Les droits des femmes ont progressé ces dernières années, et il est possible qu'un seuil critique ait été atteint. Davantage de femmes occupent des postes à responsabilité, l'accès à l'éducation s'est développé, et de nouvelles lois prometteuses visent à protéger les femmes et les filles contre la violence. Mais à mesure que les Afghanes acquièrent une voix et du pouvoir, elles sont également exposées à des menaces nouvelles et accrues. Certains défenseurs des droits des femmes déclarent qu'ils recommencent à s'autocensurer, redoutant de nouvelles représailles », a indiqué Polly Truscott, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Nous craignons parallèlement que les dirigeants afghans et étrangers ne deviennent blasés face au grand nombre d'attaques visant des femmes occupant des positions en vue, outre les violences dont sont victimes des femmes, des jeunes filles et des filles au quotidien, alors qu'il reste beaucoup à faire pour protéger et faire progresser les droits des femmes en Afghanistan. »

En 2009, le président Karzaï a adopté par décret la loi sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Cependant, non seulement un grand nombre des dispositions de ce texte ne sont toujours pas pleinement appliquées, mais certains ont en outre tenté de faire abroger la loi.

« Les autorités afghanes doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir, avec l'aide de la communauté internationale, pour protéger les droits des femmes », a ajouté Polly Truscott.

« Cela suppose la pleine application de la loi de 2009 sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes, et la formation des représentants des autorités à tous les niveaux afin de garantir que les politiques et pratiques publiques soient modifiées en conséquence. »

Selon la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, ces dernières années, la violence contre les femmes est devenue « un phénomène omniprésent et en expansion constante » à

travers le pays.

Depuis plus d'un an, nombreux sont les cas de passages à tabac, d'enlèvements et d'homicides de femmes et de jeunes filles qui sont signalés à travers l'Afghanistan, en particulier dans les zones rurales.

Des femmes et des jeunes filles sont agressées par leur conjoint, des parents, des membres des forces de sécurité et des groupes armés, y compris les talibans, parfois en plein jour.

« Les crimes violents prenant les femmes pour cibles, comme le meurtre par balle du lieutenant Negar, doivent donner lieu dans les meilleurs délais à des enquêtes approfondies, et les responsables présumés doivent être traduits en justice dans le cadre de procès équitables, sans que la peine de mort ne soit requise », a conclu Polly Truscott.